

Nouvelle dégradation de l'emploi salarié marchand

En 2011, en Champagne-Ardenne, après un début d'année assez favorable aux créations d'emploi, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricoles repart franchement à la baisse dès l'été. Amorcée au troisième trimestre 2010, la reprise des créations d'emploi en Champagne-Ardenne ne résiste pas à la dégradation générale de la conjoncture économique, observée en France et en Europe à partir du second semestre 2011. Par ailleurs, en Champagne-Ardenne, le prolongement ou l'aboutissement de quelques plans sociaux importants, dont certains remontent à la période de crise 2008-2009, accentuent fortement le retournement conjoncturel. Ainsi, entre décembre 2010 et décembre 2011, l'emploi salarié marchand champardennais recule de 0,8 %, soit une perte nette de 2 300 emplois.

En France métropolitaine, l'inversion de tendance du second semestre 2011 est nettement moins marquée qu'en Champagne-Ardenne et l'année se termine globalement par une hausse des emplois marchands (+0,4 %), soit un gain net de 67 000 postes de travail. Comparée aux autres régions de France métropolitaine, la Champagne-Ardenne connaît en 2011 la plus forte dégradation de l'emploi salarié marchand, après le Limousin (-0,6 %) et la Lorraine (-0,5 %).

En 2011, l'emploi salarié marchand baisse dans les quatre départements de Champagne-Ardenne à un rythme plus ou moins marqué. La baisse de l'emploi est la plus forte dans les Ardennes (-1,5 %) sous l'effet de la contraction des effectifs dans les services marchands, notamment dans l'intérim. Dans la Marne (-0,7 %), les pertes d'emploi proviennent essentiellement de l'industrie et du secteur de l'intérim. Dans l'Aube (-0,4 %), le recul des effectifs est imputable à l'industrie et au secteur de la construction. En Haute-Marne (-0,5 %), la baisse de l'emploi est due au secteur de la construction et aux services marchands hors intérim.



L'emploi industriel toujours en panne

En 2011, représentant en Champagne-Ardenne près de 30 % des emplois salariés marchands non agricoles, contre 20 % en France métropolitaine, l'emploi salarié industriel (non compris les intérimaires) se replie de 2,1 % en un an, soit une suppression nette de 1 800 postes. Au niveau national, l'emploi industriel ne recule que très légèrement (-0,1 %). Cette divergence d'évolution résulte notamment des spécialisations du tissu industriel régional dans des activités fortement sensibles aux fluctuations conjoncturelles, en comparaison au tissu national beaucoup plus diversifié. De plus, en 2011, la mise en procédure de redressement judiciaire, les années antérieures, notamment de crise, de quelques grosses entreprises (Delphi, PTPM, Gantois, Hebdoprin...) continue de peser sur l'emploi de l'industrie régionale.

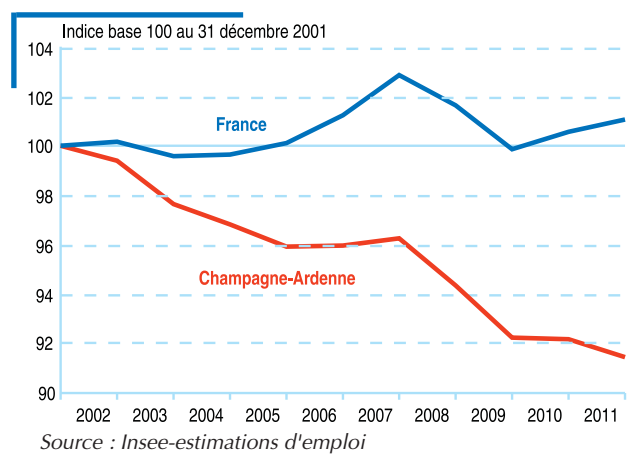
Hormis le secteur « énergie-eau-gestion des déchets », toutes les grandes composantes de l'emploi industriel perdent des effectifs. La « fabrication de matériels de transport » est particulièrement touchée (-15,3 %, soit -550 emplois), notamment en raison, de la

fermeture de Reims Aérospace, des suites de la liquidation de Delphi et de pertes importantes d'emploi dans plusieurs établissements (Mefro Roues France, Cycleurope Industries...).

Représentant 58 % des emplois industriels, le secteur « fabrication d'autres produits industriels » (-3,4 %, soit -800 emplois) est affecté par le ralentissement de la conjoncture dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques ainsi que par les conséquences sur l'emploi de défaillances d'entreprise dans le secteur « travail du bois, industries du papier et imprimerie » (SIRC, Hebdoprint...). L'emploi du secteur « fabrication de denrées alimentaires et de boissons » recule de 5,1 % (-800 postes), sous l'effet de pertes d'emploi, notamment dans les activités de champagnisation, de chocolat et de produits de confiserie, et de boulangerie-pâtisserie.

Les évolutions départementales de l'emploi industriel sont contrastées et dépendent notamment de la mise en place de plans sociaux plus ou moins importants. Les industries marnaises (-4,1 %) et aubois (-2,6 %) sont les plus impactées. Dans les Ardennes, les effectifs industriels se maintiennent grâce à l'agroalimentaire et notamment au déménagement d'une unité de fabrication de biscuits (Technipat) de Cormontreuil à Rethel. En Haute-Marne, l'industrie gagne quelques dizaines d'emplois (+0,5 %) en raison de créations de postes dans le secteur « fabrications d'autres produits industriels » qui font plus que compenser les pertes des autres secteurs.

Évolution de l'emploi salarié marchand non agricole



L'emploi intérimaire repart à la baisse

En 2011, en Champagne-Ardenne, l'emploi salarié du secteur tertiaire marchand gagne 170 emplois nets (+0,1 %) ; en France métropolitaine la hausse atteint +0,7 %, soit un gain net de 81 300 postes. Dans la région, comme au niveau national, les hausses d'emploi dans le tertiaire marchand sont freinées, dès le deuxième trimestre 2011, par le net recul de l'emploi intérimaire, dont les effectifs sont comptabilisés dans le tertiaire, quel que soit le secteur dans lequel sont réalisées les missions d'intérim.

EMPLOI

Devenu pour les entreprises le moyen privilégié d'ajustement des effectifs face aux variations conjoncturelles de l'activité, l'intérim recule en 2011 de 5,2 % en Champagne-Ardenne, soit une perte nette de 650 emplois. En France métropolitaine, avec 21 800 emplois perdus en un an, le recul de l'intérim est moins marqué (-3,7 %).

Hors intérim, les effectifs du secteur tertiaire marchand augmentent de 0,5 % grâce à des créations nettes d'emploi dans les services marchands (+0,7 %) et dans le secteur « commerce-réparation automobile » (+0,2 %) qui bénéficient d'embauches dans le commerce de gros et le commerce de détail spécialisé. Le secteur « activités scientifiques, techniques, services adminis-

tratifs et de soutien » continue de créer des emplois (+4,1 %) grâce au dynamisme des centres d'appel et des entreprises de nettoyage des bâtiments. En revanche, le secteur « transports et entreposage » (-0,9 %) pâtit de la faiblesse de la conjoncture générale qui se répercute notamment sur l'activité de transport de marchandises.



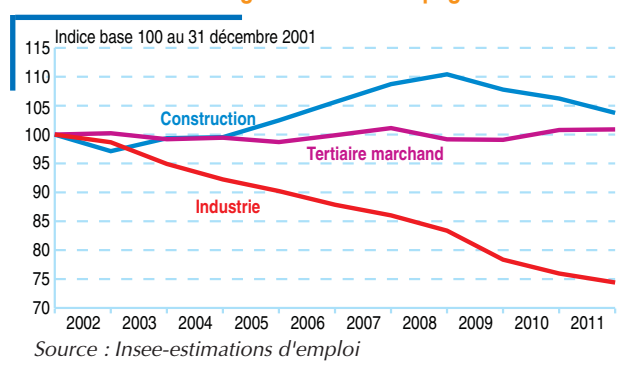
La construction perd de nouveau des emplois

Pour la troisième année consécutive, le secteur de la construction perd des emplois en Champagne-Ardenne (-2,4 % en un an, soit -670 emplois). En France métropolitaine, la diminution est moins prononcée (-0,8 %). Dans la région, la faiblesse de l'activité dans le bâtiment et les travaux publics pèse sur l'emploi à partir du second semestre 2011, en raison notamment de la baisse de la commande des collectivités publiques. Les travaux d'installation et de finition dans le second œuvre du bâtiment sont les plus touchés par le repli de l'emploi. Tous les départements sont concernés. La baisse est plus marquée dans les Ardennes (-3,2 % en un an, soit une perte de 180 postes) et l'Aube (-3,0 %, -210 emplois). Dans la Marne, qui concentre 44 % des emplois régionaux du secteur de la construction, la baisse est de 2 % (-240 postes). En Haute-Marne, le recul des effectifs de la construction se limite à 40 postes, soit -1,0 %.

Patrick Bouny

Insee Champagne-Ardenne

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en Champagne-Ardenne



>> Méthodologie

Sources

Les estimations d'emploi salarié sont établies par l'Insee à partir d'informations trimestrielles fournies par les établissements employeurs aux Urssaf (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) et à la MSA (Mutualité sociale agricole). L'Insee interroge également directement certaines grandes entreprises sur l'évolution de leurs effectifs : La Poste, France Télécom, EDF, GDF-SUEZ, SNCF. L'emploi intérimaire consiste en une moyenne, sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre, du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour et obtenu par la Dares (Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques au Ministère du travail, de l'emploi et de la santé) auprès de Pôle Emploi.

Champ

Les estimations d'emploi de l'Insee comptabilisent le nombre de personnes en emploi, il est corrigé de la multi activité de certains travailleurs. Les estimations d'emploi salarié sont réalisées selon la nomenclature d'activité française « NAF rev. 2 ». Le champ économique est celui des secteurs dits « principalement marchands ». Il couvre 15 des 17 postes du niveau agrégé de cette nomenclature (secteurs DE à MN et secteur RU, excepté les salariés des particuliers employeurs). Il regroupe notamment les activités les plus sensibles à la conjoncture.

Méthode

Les données sont calées sur les dernières bases annuelles Estel (Estimations d'emploi localisé) disponibles pour 2009 et 2010 intégrant la totalité de l'emploi principal de chaque salarié au 31 décembre.

Le dispositif Estel détermine, par département, zone d'emploi, statut et secteur d'activité, un niveau d'emploi, en utilisant deux sources principales : les déclarations annuelles de données sociales (DADS) dites « grand format » car elles incluent les effectifs de la fonction publique d'état et les salariés des particuliers employeurs, auxquelles on rajoute les effectifs des non salariés. Les estimations calculées par Estel sont corrigées de la multi activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi.

Pour l'année 2011, les niveaux d'emploi sont obtenus en appliquant à chaque série des indices trimestriels d'évolution de l'emploi salarié établis par les sources d'actualisation (Urssaf, MSA, etc.). Les données publiées sont corrigées des variations saisonnières (CVS), elles sont provisoires.